

FICHE PAR ENFANT

Merci de cocher les services que votre enfant est susceptible de fréquenter durant l'année :

- | | |
|---|--|
| Accueil périscolaire <input type="checkbox"/> | Restauration scolaire <input type="checkbox"/> |
| Accueil jeunes (12/18 ans) <input type="checkbox"/> | Animations sportives <input type="checkbox"/> |
| Animations sportives – passerelle-AS-ALSH <input type="checkbox"/> | Accueil de loisirs vacances <input type="checkbox"/> |
| Accueil de loisirs mercredi (inscriptions à partir du 28/08/2023 sur le portail citoyen) <input type="checkbox"/> | |
| Accompagnement aux devoirs pour les élémentaires : lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> | |

Nom de l'enfant : **Prénom :**
Date de naissance :

Ecole : Les Girards Les Noël's Autre **Niveau :** Maternelle Elémentaire Autre
Classe :

RESPONSABLES LEGAUX :

Parent 1 :

NOM : **Prénom :**
Tél. Domicile : **Tél. Travail :** **Numéro de poste :**
Tél. Portable :

Parent 2 :

NOM : **Prénom :**
Tél. Domicile : **Tél. Travail :** **Numéro de poste :**
Tél. Portable :

DONNEES COMPLEMENTAIRES :

- | | | |
|--|---|---|
| Autorisation sport <input type="checkbox"/> | Accord d'hospitalisation <input type="checkbox"/> | Autorisation maquillage : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| Port d'un appareil dentaire <input type="checkbox"/> | Port de lunettes <input type="checkbox"/> | Port d'un appareil auditif <input type="checkbox"/> |

Bénéficiaire de l'AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé). Dans le cadre du partenariat avec la CAF de Loir et Cher, il est indispensable de nous fournir la notification AEEH ainsi que le nom de famille qui a été communiqué pour le dossier de l'AEEH.

Autorise la Mairie de Vineuil à reproduire, présenter, exposer, publier la ou les photographie(s) ou film(s) sur les supports de communication de la Ville type journal, réseaux sociaux.

N'autorise pas la Mairie de Vineuil à reproduire, présenter, exposer, publier la ou les photographie(s) ou film(s) sur les supports de communication de la Ville type journal, réseaux sociaux.

Votre enfant a déjà eu les maladies suivantes :

- | | | | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|--|-------------------------------------|
| Rubéole <input type="checkbox"/> | Varicelle <input type="checkbox"/> | Angine <input type="checkbox"/> | Rhumatisme articulaire aigu <input type="checkbox"/> | Scarlatine <input type="checkbox"/> |
| Coqueluche <input type="checkbox"/> | Otite <input type="checkbox"/> | Rougeole <input type="checkbox"/> | Oreillons <input type="checkbox"/> | |

Allergie ou soins spécifiques : Oui Non (à préciser : accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, etc...) :

L'enfant doit-il suivre un traitement médical ? Oui Non

Si oui, à préciser :

.....
.....

Nom et téléphone du médecin traitant :

Attention : aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance et mot des parents, ou mise en place d'un PAI.

En cas de PAI, s'agit-il d'un PAI : alimentaire médicamenteux

Merci de préciser la raison du PAI (*par exemple intolérance à l'arachide, à des fruits spécifiques, asthme, etc...*) :

⚠ Dans le cas d'un PAI, vous devez impérativement prendre contact avec le bureau enfance/jeunesse/scolarité.
(02.54.42.74.80)

VACCINATIONS :

Merci de fournir la copie des pages des vaccins du carnet de santé, en mentionnant les nom et prénom de votre enfant. *Le vaccin D.T.P. est obligatoire et doit être à jour.*

RESTAURATION SCOLAIRE :

Votre enfant prendra : (cocher une seule case)

repas ordinaire repas sans porc repas végétarien repas P.A.I (Projet d'accueil individualisé)

TRANSPORT SCOLAIRE :

Oui Non Nom de l'arrêt :

Autorise la Mairie de Vineuil à donner mes coordonnées téléphoniques au transporteur « TRANSDEV » pour être contacté en cas d'urgence.

AUTORISATIONS (valables pour tous les services, y compris le transport scolaire) :

Si un frère ou une sœur récupère l'enfant, il ou elle doit être scolarisé(e) au minimum en classe de CM2.

Dans le cadre du transport scolaire, l'enfant est-il autorisé à rentrer seul (seulement à partir du CE2) : Oui Non

Dans le cadre des autres services, l'enfant est-il autorisé à rentrer seul (seulement à partir du CE2) : Oui Non

NOM : Prénom : Tél. : Lien parenté :

NOM : Prénom : Tél. : Lien parenté :

NOM : Prénom : Tél. : Lien parenté :

NOM : Prénom : Tél. : Lien parenté :

NOM : Prénom : Tél. : Lien parenté :

NOM : Prénom : Tél. : Lien parenté :

Monsieur : Madame :

Responsable légal de l'enfant nommé ci-dessus :

- certifie l'exactitude des renseignements portés sur la fiche,

- reconnaît avoir pris connaissance du règlement de chaque structure fréquentée par son enfant.

Le...../...../.....

Signature(s) :

Dossier à remettre :

au bureau de la régie unique : 10 Ter rue des écoles 41350 Vineuil (Groupe scolaire Les Girards)

Tél. 02.54.42.63.20 / Email : regie.unique@vineuil41.fr

Nous vous invitons à vous connecter au portail famille pour consulter votre dossier.